

ENGAGEMENT 4

4

RÉDIGER ET DISTRIBUER UN TRACT

56 engagements pris, 18 réponses, dont 9 ne l'ont pas fait par manque de temps, parce que celui proposé par la Cfdt faisait « trop com » ou encore parce que leur contexte électoral générerait déjà trop de tracts. Sur ce dernier point, nous avons également un témoignage inverse puisque le tract a servi de support à la rédaction d'un article pour le journal du syndicat qui sera aussi utilisé dans les

outils de campagne élections Fonctions Publiques.

À l'avenir, et en fonction de la forme que prendra le réseau Respectées, il serait bien de systématiser la remontée des tracts ou articles à la confédération en vue de mutualiser le travail réalisé par chacun-e. Et aussi de les intégrer comme outils pour les élections !

VOUS NOUS AVEZ DIT

Nous avons diffusé dans notre mensuel fédéral le tract préparé par la CCF en avril 2018. Je le trouvais parfait. Nous avons eu quelques retours de militantes, certains l'ont affiché (peu).

PATRICK - SECRÉTAIRE NATIONAL
FÉDÉRATION CONSTRUCTION BOIS

Diffusion lors d'actions de visibilité dans les entreprises, durant les heures d'informations syndicales mais aussi sur nos brèves du syndicat.

ISABELLE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SYNDICAT TÉLÉCOMS PRESTATAIRES IDF

Sarah (militante du syndicat, NDLR) a travaillé avec le secrétaire adjoint du syndicat sur un tract qui a été remis à toutes les sections lors de notre congrès départemental.

SOPHIE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SYNDICAT INTERCO GIRONDE

Cette distribution a amené beaucoup d'interrogations des uns et des autres et a été bien perçue par les femmes et les hommes.

PHILIPPE - SECRÉTAIRE FÉDÉRAL SGEN

VOUS NOUS AVEZ DIT

Nous n'avons pas réalisé de nouveaux tracts mais largement distribué (+ affichage et Intranets Syndicaux) le tract confédéral à l'occasion de la journée des Femmes. Par ailleurs nous avons participé, avec notre UD, au salon des CE sur lequel nous tenions un stand avec affiches, tracts et guides pour sensibiliser le maximum d'élus de tous les CE de la région. Les contacts et questions ont été nombreux et intéressés.

MARTINE - DÉLÉGUÉE SYNDICALE
CPAM DE MOSELLE

Tract sur le sexisme à la Ville de Troyes en retour à l'interpellation au CHSCT pour la mise en place d'un Règlement Intérieur de prévention. // Les sections d'Interco 10 qui souhaitaient travailler dans leurs collectivités sur ce thème, ont distribué le tract de Laurent Berger.

NATHALIE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SYNDICAT INTERCO AUBE

ENGAGEMENT 5

5

POSER LE SUJET DE LA PRÉVENTION DES VSST EN CHSCT

37 engagements, 11 réponses dont 10 interventions en instances (CHSCT ou autres).

Interpeller l'employeur sur son obligation de prévention est certainement une des actions syndicales les plus opérationnelles. Il nous faudra à ce titre réfléchir sur les moyens de le systématiser notamment lors de la mise en place des CSE.

En tant que membre du CHSCT, j'ai interpellé mon Directeur d'usine à ce sujet. Je lui ai dit qu'il faut qu'il en parle aux salariés lors de sa prise de parole à la journée HSE. PS : lors du dernier HSE, ils ont juste passé à l'aide d'un projecteur un article de loi sur le harcèlement sexuel.

SANDRINE - MEMBRE CHSCT
AGROALIMENTAIRE AQUITAINE

VOUS NOUS AVEZ DIT

Ce sujet n'a pas été évoqué directement en CHSCT ministériel, mais dans un groupe de travail ministériel traitant du sujet. En effet, dans le cadre de l'obtention du label éga pro par le ministère des Finances, nous sommes en train de négocier un accord éga pro qui comprend un volet PVSST.

En parallèle je travaille également sur le sujet avec l'UFFA dans le cadre de la négociation d'un nouvel accord éga pro pour mi-novembre 2018. J'espère donc pouvoir faire avancer ce dossier et mettre en place une véritable politique de prévention, car elle est aujourd'hui assez lacunaire dans certains domaines.

**AMANDINE - SECRÉTAIRE NATIONALE
FÉDÉRATION FINANCES**

La question a été posée lors d'une réunion de CE. La Direction a accepté la proposition de travailler sur ce sujet avec les membres du CHSCT. Des modules de formations sur le thème ont été organisés et des «flashes infos» réalisés.

De notre côté, nous avons ouvert sur notre Intranet une page sur les violences sexistes en y incluant le guide et les coordonnées de référents.

Le simple fait d'en parler a permis d'ouvrir des débats et de changer des comportements mais nous n'avons pas été sollicités pour des situations difficiles.

**MARTINE - DÉLÉGUÉE SYNDICALE À LA CPAM
DE MOSELLE**

« À la Ville de Troyes, les élus CHSCT Cfdt ont demandé que soit mis en place un Règlement intérieur de Prévention sur les VSST, le groupe de travail débutera en 2019.

Au Conseil département le règlement de prévention CHSCT existait déjà et cette action a permis aux élus de demander sa mise à jour.

**NATHALIE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
INTERCO AUBE**

Je participe à une commission CHSCT sur le sujet. Nous avons élaboré au cours de cette commission un triptyque intitulé : « Harcèlement sexuel, stop ! Ensemble réagissons ! » De plus la Ville de Paris le diffuse largement ainsi qu'une affiche dans tous les services très choc : « alors quand est-ce que l'on couche ensemble ! ».

**ANNICK - COMMISSION EXÉCUTIVE
SYNDICAT INTERCO PARIS**

ENGAGEMENT 3

3

PARTICIPER À UNE FORMATION

82 engagements pris, 19 réponses, dont 9 ne l'ont pas fait car la formation a été annulée ou non organisée à leur connaissance.

Les stagiaires apportent un retour positif sur le contenu de la formation qui rentre dans le cadre d'un CFESS (dont plusieurs soulignent qu'il faut bien le rappeler dans nos communications). Pour

rappel, tout-e salarié-e sans condition d'ancienneté dispose de ce droit annuel au congé de formation économique, sociale et syndicale, avec maintien de sa rémunération.

Le classeur de formation a été mis à jour (CSE notamment) et sera adressé fin novembre à toutes les structures fédératives qui le souhaitent.

VOUS NOUS AVEZ DIT

« J'ai suivi la formation qui m'a permis de réaliser que ce n'est pas facile ni simple du tout de déceler et surtout de retranscrire quand la personne harcelée veut bien parler de ce qui s'est passé. Le témoignage de personnes dans d'autres entreprises surtout de + 300 salariés est difficile à entendre et elles ont peur des représailles. Il faut apprendre à avoir le temps pour écouter la victime. Surtout prendre conscience que le DS n'est pas spécialiste et donner des pistes pour reconforter. »

**ISABELLE - ADHÉRENTE
PROTECTION SOCIALE LORRAINE**

« J'ai participé à une formation de 2 jours organisée par la Cfdt (avec l'ISSTO) à Rennes. Cette formation était vraiment très intéressante et les intervenants passionnants. La parole était libre et le groupe apportait ses expériences personnelles. »

**FRÉDÉRIQUE - MEMBRE D'UNE SECTION
SYNDICALE - MÉTALLURGIE BRETAGNE**

J'ai eu l'opportunité de faire la formation et la chance qu'elle passe dans les journées de formations de ma section, ce qui m'a évité de perdre une journée de travail. La formation était très enrichissante, par la présence de deux personnes de l'AVFT mais également la diversité des personnes participant à la formation. J'ai bien apprécié les cas pratiques également. Cela m'a permis «de voir» clairement des éléments pour lesquels je serais passée à côté sans cela. Et aussi la partie sur le harcèlement d'environnement qui est bien plus fréquent que l'on ne pense.

DAPHNÉ - DÉLÉGUÉE DU PERSONNEL - SERVICES IDF

« J'ai même fait mieux que cela ! De stagiaire, je suis passée animatrice de formation avec Morgane Cantrelle (pour la Confédération, NDLR) car les 2 responsables politiques de l'URI étaient empêchés ce jour-là. Très belle expérience avec des stagiaires très motivés et intéressés. Expérience à reproduire... »

**SOPHIE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SYNDICAT INTERCO GIRONDE**

**AMANDINE
SECRÉTAIRE
NATIONALE
FÉDÉRATION
FINANCES**

J'ai bien participé à cette formation à Paris. Pas de difficultés, que du positif pour moi : très intéressante, concrète et pratique.

ENGAGEMENT 2

2

ORGANISER UN MODULE DE SENSIBILISATION DANS SON ENTREPRISE

59 engagements pris 17 réponses, dont 7 ne l'ont pas animé car elles et ils ne se considéraient pas prêt-es à le faire. La demande est soit d'être formé-e, soit de pouvoir bénéficier d'un-e intervenant-e extérieur-e (Conf ou URI, voire « expert » hors CFDT).

Pour l'avenir, il faudra donc identifier les personnes déjà en mesure d'animer le module dans les URI/FD et communiquer sur cette liste. Nous devons aussi mieux communiquer auprès des équipes sur le support « clé en main » qui existe désormais pour les référent-es amené-es à l'animer.

VOUS NOUS AVEZ DIT

“ Au niveau de « ma petite entreprise » (20 salariés), c'est un volet que j'ai réussi à intégrer dans un sujet plus vaste, celui des RPS. Avec une population très majoritairement féminine, intervenant auprès de publics difficiles, les agressions surviennent – heureusement rarement. Une procédure à l'attention du personnel est en cours en rédaction (prévention, signalement, suivi). Néanmoins, je suis confrontée à un frein : un travail doit aujourd'hui être effectué sur ma direction qui évoque encore la notion de tenues « affriolantes » et minimise les situations...”

SYLVIE - TRÉSORIÈRE
SYNDICAT CONSTRUCTION-BOIS BRETAGNE

“ La section du Conseil départemental et celle de la Ville de Troyes ont organisé en présence de Dominique (Marchal, Déléguée Femmes, NDLR) des HMI Débats Conférence sur les VSST le 8 mars 2018.”

NATHALIE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
INTERCO AUBE

J'ai organisé un temps de sensibilisation aux VSST de 1h30 (sur la pause déjeuner) auprès de la section syndicale CFDT de mon entreprise.

Le déroulement était le suivant :

- Rappel des définitions, chiffres, contacts...
- Discussion sur 1 cas pratique (exercice effectué lors de la Journée Respectées de novembre 2017).

La séance s'est bien passée, la parole était libre, les retours ont été très positifs. Je n'ai pas eu à subir de blagues sexistes en retour, ce que je craignais particulièrement.

J'ai aussi effectué une sensibilisation de 45 minutes aux Métaux 35. Le déroulement était le rappel des définitions, chiffres, contacts...

Je ne connaissais personne. J'appréhendais beaucoup des comportements sexistes et agressifs. Les personnes présentes ont rapidement été intéressées par le sujet et ont posé beaucoup de questions.

Ces deux sessions m'ont au final, malgré l'appréhension, apporté beaucoup et j'espère qu'elles ont permis de sensibiliser quelques personnes au sujet. La préparation de ces séances demande beaucoup de travail de préparation (slide + discours) en amont. La CFDT pourrait peut-être prévoir des supports sur lesquels on pourrait se baser pour préparer ses interventions.

FRÉDÉRIQUE - MEMBRE D'UNE SECTION
SYNDICALE - MÉTALLURGIE RENNES

ENGAGEMENT 6

6

DEVENIR MEMBRE ACTIF DU RÉSEAU RESPECTÉES

57 engagements, 12 réponses. Sur ce sujet du réseau, la Confédération n'a pas impulsé comme elle l'envisageait les actions escomptées pour la mise en place de ce réseau. Difficile alors d'en tirer un bilan ou des enseignements. Certaines militantes

ont toutefois tenté de mettre en place un réseau de façon formelle ou informelle au niveau de leur structure et l'intérêt pour que ce réseau prenne forme, soit au niveau confédéral, soit au niveau des Unions régionales, est clairement affiché.

VOUS NOUS AVEZ DIT

“ Je suis partante pour tenter de le mettre en place dans ma section syndicale, créer le réseau n'est pas la plus grande difficulté même si cela reste complexe, mais que le réseau vive et soit actif dans le temps sera plus délicat...”

DAPHNÉ - DÉLÉGUÉE DU PERSONNEL
SERVICES IDF

“ Je suis toujours partante pour faire partie du réseau et nous souhaitons effectivement le déployer au niveau de notre syndicat, voire de l'Union Départementale.”

SOPHIE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SYNDICAT INTERCO GIRONDE

“ Oui, je veux bien devenir un membre actif, mais pas toute seule, j'aurais besoin d'autres adhérents CFDT pour accomplir cette mission.”

SANDRINE - MEMBRE CHSCT
AGROALIMENTAIRE AQUITAINE

ENGAGEMENT 7

7

ORGANISER UNE PERMANENCE JURIDIQUE SPÉCIFIQUE D'ACCUEIL DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

21 engagements, 6 réponses, dont 3 sont restées à l'état de projet. Notons toutefois que plusieurs militant-es nous ont indiqué avoir été identifié-es sur ce sujet par leur structure ou les salarié-es dans

les entreprises/administrations. Ainsi, s'il n'y a pas eu de mise en place d'une permanence spécifique, elles ou ils ont quand même accompagné des victimes.

VOUS NOUS AVEZ DIT

« Pour l'instant je n'ai rien organisé concrètement, mais en relation avec Didier (Junker, URI Grand Est, NDLR), il est prévu une permanence téléphonique pour répondre aux femmes qui auraient besoin d'un soutien ou d'un conseil, ainsi que des déplacements sur le département de la Moselle en fonction des besoins. »

BÉATRICE - UNION RÉGIONALE
GRAND EST

« Oui, je fais des permanences juridiques à l'UD de Bordeaux avec des anciens, mais ce n'est pas spécifique aux violences sexuelles et sexistes. »

SANDRINE - MEMBRE CHSCT
AGROALIMENTAIRE AQUITAINE

VOUS NOUS AVEZ DIT

Je considère avoir atteint cet objectif soit en accrochant moi-même une affiche, soit en renvoyant par mail cette affiche dans des situations où cela m'est apparu nécessaire.

La dernière fois, c'était à une jeune militante qui vient d'adhérer à la CFDT alors qu'elle a été élue secrétaire (sans étiquette) de son CE. Bien que nous ayons une section de longue date, le syndicat a découvert que la direction de son entreprise a des pratiques douteuses sur le terrain de l'égalité, à savoir que les femmes reçoivent ouvertement des consignes vestimentaires sur les jupes, les décolletés, le port obligatoire de la blouse dans l'atelier, au motif qu'« elles travaillent avec des hommes » (les hommes sont dispensés de blouse en été).

Entre autres, nous avons suggéré d'afficher le sens interdit dans le panneau CFDT de l'entreprise. Cette affiche a cette vertu de fonctionner comme un marqueur de prise de charge de la question dans l'entreprise.

Cette affiche a aussi régulé les propos dans les locaux syndicaux, je suis même très impressionnée de l'évolution que j'observe en l'espace d'un an ou deux.

CÉCILE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
UNION MINES MÉTAUX NORMANDIE

« J'ai donné des affiches aux DS pour qu'ils puissent les accrocher sur les panneaux. Plus de 40. Et nous avons envoyé aussi l'affiche sur les boîtes mails. »

ISABELLE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SYNDICAT TÉLÉCOMS PRESTATAIRES IDF

« Nous avons affiché l'affiche contre le sexisme dans bien plus de 5 locaux : salles du syndicat, panneaux d'affichage et Intranets syndicaux dans toutes nos sections ainsi que dans nos salles de réunion et de formation au sein de l'UD Moselle. Aucune difficulté rencontrée, l'affiche a souvent permis d'évoquer cette question et de remettre à ceux qui le souhaitaient le guide sur le thème. Travaillant dans la Protection Sociale (80% de personnel féminin), les salariées ont été satisfaites que ce sujet soit enfin ouvertement traité. Quelques ricanements masculins mais pas d'hostilité. »

MARTINE - DÉLÉGUÉE SYNDICALE
CPAM DE MOSELLE

« Voilà bien l'objectif le plus facile à atteindre. Nous l'avons même sans doute dépassé car nous avons une quarantaine de participants à notre journée Ega pro qui se sont toutes et tous engagés à l'afficher dans leurs locaux. »

VIVIANE - UNION DÉPARTEMENTALE
LOIRE ATLANTIQUE

LES MILITANT-ES CFDT ONT DES IDÉES ET LES FONT PARTAGER !

Lors de ma session de branche au mois d'avril, j'ai aussi demandé à mon secrétaire fédéral de mettre sur une clé USB l'affiche sens interdit et le guide CFDT sur la prévention des violences sexiste et sexuelles au travail pour une cinquantaine d'élus d'entreprise.

SANDRINE – AGROALIMENTAIRE GIRONDE

Il faudrait mettre en bas de l'affiche un bandeau où on pourrait personnaliser : numéro de téléphone de section ou session d'information à tel lieu telle date...

DAPHNÉ – DÉLÉGUÉE SYNDICALE - SERVICES IDF

Et nous avons envoyé aussi l'affiche sur les boîtes mails des adhérents.

ISABELLE – SECRÉTAIRE GÉNÉRALE TÉLÉCOMS PRESTATAIRES

Nous utilisons aussi beaucoup l'affiche dans nos salles communes qui servent aux réunions et formations. Cela permet de renvoyer aux cadres CFDT sur le sujet !

KARINE – SECRÉTAIRE RÉGIONALE - BRETAGNE

Idée la plus facile : faire venir un intervenant extérieur lors d'une réunion de section pourrait être bien pour une sensibilisation de premier niveau.

Ou mettre en route des ateliers par exemple qui seraient différents en fonction de la population pour ceux qui sont intéressés.

DAPHNÉ – DÉLÉGUÉE SYNDICALE - SERVICES IDF

En tant que secrétaire d'union métaux, j'ai monté un module de 2h sur « discriminations et harcèlements » que je déploie auprès des syndicats ou sections qui le souhaitent (pour l'instant 2 interventions, très bien passées).

Ce module de sensibilisation est construit avec 1h sur les discriminations, 1/2h sur le harcèlement moral, 1/2h sur le harcèlement sexuel. Il revient sur les définitions juridiques à partir de quiz (j'ai d'ailleurs repris en partie ce que la confédération déploie sur le harcèlement sexuel) et abordent les pratiques syndicales. C'est un survol sur des sujets difficiles mais cela a le mérite d'engager une discussion, pour que les militants en prise avec ce type de difficultés demandent conseil sur des cas concrets.

CÉCILE – SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UNION MINES MÉTAUX NORMANDIE

Pour les personnes ayant fait la formation et qui le souhaitent, la CFDT pourrait diffuser une espèce de newsletter avec des informations sur les actions faites au sein de la CFDT ou sur des cas pratiques plus récents qui permettrait de s'appuyer dessus pour des modules de sensibilisation.

Faire des ateliers ou autres (groupes de communications), qui pourraient être sur une thématique particulière pour développer certains points (exemple : les éléments à rassembler pour monter un dossier).

(Si je fais des modules de sensibilisation ou « formation » à ma section je pense que je ferais par point pour que cela dure 1 ou 2 heures et ne pas perdre certaines personnes au passage).

DAPHNÉ – DÉLÉGUÉE SYNDICALE - SERVICES IDF

Suivant la nouvelle loi du 5 septembre 2018, il devient obligatoire de nommer un référent en matière de lutte contre les VSST. Dans les actions de Respectées, il serait peut-être intéressant de sensibiliser les SSE CFDT pour avoir des référents dans les CSE.

Peut-être créer un réseau pour ces référents ?

MARIE-PIERRE – DÉLÉGUÉE SYNDICALE CENTRALE - MÉTALLURGIE LOIRE

Nous avons fait un tract appelé « Clin d'œil sur nos droits – les VSST » que nous avons distribué au siège comme dans le réseau. Tract dans lequel nous indiquons organiser une permanence d'écoute dédiée aux VSST, la première page pouvant être affichée en agence sur laquelle sont indiqués les moyens de nous contacter.

MARIE-CLAIRE – DÉLÉGUÉE SYNDICALE – BANQUES IDF

Depuis quelques années, nous diffusons 1 ou 2 fois par an, des tracts féministes en fonction de l'actualité (Metoo, Journée internationale de la lutte pour le droit des femmes...).

Pour la journée du 24 novembre, je vais proposer à la section d'en distribuer un qui parlera plus particulièrement des VSST.

FRÉDÉRIQUE – MEMBRE D'UNE SECTION SYNDICALE - MÉTALLURGIE RENNES

De notre côté, nous avons ouvert sur notre Intranet une page sur les violences sexistes en y incluant le guide et les coordonnées de référents.

Le simple fait d'en parler a permis d'ouvrir des débats et de changer des comportements mais nous n'avons pas été sollicités pour des situations difficiles.

MARTINE – DÉLÉGUÉE SYNDICALE À LA CPAM DE MOSELLE

J'ai demandé que la nouvelle version du règlement intérieur soit l'occasion d'une communication auprès des salariés spécifiquement sur ce sujet et cela doit être réalisé début décembre. Les choses vont lentement mais cela progresse.

MARTINE – DÉLÉGUÉE SYNDICALE À LA CPAM DE MOSELLE

Je ne siège pas en CHSCT mais en comité technique où je fais régulièrement référence au harcèlement ou aux violences au travail. Par contre, mes collègues qui siègent en CHSCT ont travaillé sur une charte.

SYLVIE – MILITANTE INTERCO33

Conception graphique : Sylvaine Azzoumi / Union régionale CFDT Île-de-France

BILAN DES ENGAGEMENTS PRIS LORS DE LA JOURNÉE RESPECTÉES DU 23 NOVEMBRE 2017

Il y a un an déjà, la CFDT organisait le premier rassemblement Respectées « afin de mettre en avant la nécessité pour les équipes syndicales et la possibilité pour chaque militant-e d'agir sur le sujet, ainsi que l'importance de la prévention ».

Avec 180 participant-es, les militant-es CFDT de toute la France ont montré l'intérêt qu'elles et ils avaient pour ce sujet ainsi que leur volonté de le prendre en charge. Afin d'impulser les actions et surtout de les concrétiser de façon opérationnelle, la Confédération a proposé à chacun.e de prendre un engagement minimum parmi huit propositions.

Une centaine de participant-es ont accepté de prendre un ou plusieurs engagements (soit plus de 400 actions) et la moitié d'entre elles et eux ont répondu à notre demande d'évaluation. Nous vous proposons dans ce document un bilan des réponses reçues que nous avons choisi d'illustrer de verbatim (non exhaustif).

ENGAGEMENT 1

1

AFFICHER L’AFFICHE CONTRE LE SEXISME DANS 5 LOCAUX SYNDICAUX



79 engagements pris - 27 réponses

Nous n’observons pas de freins particuliers, hormis pour une section qui dispose d’un seul local partagé avec les autres OS qui refusent cet affichage, et au contraire beaucoup d’enthousiasme sur cet engagement simple à réaliser.

Afficher son absence de tolérance face au sexisme, c’est envoyer le message aux salarié-es et à l’employeur que le sujet des VSST est dans le champ de vigilance de la CFDT sur le lieu de travail. C’est aussi encourager toute la section à être exemplaire sur le sujet, notamment en termes de propos et comportements. C’est enfin se légitimer auprès des victimes comme un interlocuteur sur le sujet.

Ce n’est donc pas un acte anodin, mais cela doit rester un moyen et non une fin pour l’action syndicale. On observe d’ailleurs un effet entraînant : les militant-es qui affichent ont généralement réalisé d’autres actions.

ENGAGEMENT 8

8

ORGANISER UNE JOURNÉE RESPECTÉES DANS SA RÉGION

19 engagements et 3 réponses.

Nous connaissons la difficulté à mettre en place ce type d’initiative et nous savions en le proposant qu’il serait, avec les permanences d’accueil des victimes, le moins réalisé. Toutefois, la

Confédération – qui ne renonce jamais continue à se tenir à la disposition des structures CFDT pour les accompagner dans l’organisation de ces initiatives

VOUS NOUS AVEZ DIT

Nous avons organisé une journée « Respectées » comme prévu le mardi 20 février dernier sur le thème de l’égalité professionnelle. Cependant, les questions de sexisme au travail ont été largement abordées au cours du théâtre forum qui a eu lieu l’après-midi et le matin sur les petits lieux de débat tournants dont les sujets étaient choisis par les participants. Nous avons aussi invité Dominique Marchal. Nous pouvons vous donner les détails de la construction de cette journée si cela peut servir à quelqu’un dans une autre région.

les VSST en particulier sont des sujets revendicatifs comme les autres ». Cela nous laisse donc de l’espoir pour la suite !

Nous étions contents de la technique « Théâtre forum » bien adaptée à la problématique, cependant nous avons probablement échoué à en tirer la substantifique moelle, c’est-à-dire à utiliser la matière dégagee. Nous n’avons peut-être pas su aller au-delà des constats.

Cependant, nous avons eu d’excellents retours de la journée et elle nous a permis de créer officiellement le collectif Égalité.

Les difficultés ont résidé d’abord dans la mobilisation et en particulier celle des hommes. Les moins de 40 ans sont objectivement beaucoup plus ouverts au discours : « L’éga pro en général et la lutte contre

VIVIANE - UNION DÉPARTEMENTALE LOIRE ATLANTIQUE

VOUS NOUS AVEZ DIT

“ J’ai affiché l’affiche contre le sexisme dans de nombreux lieux de ma collectivité de 5 300 agents. J’ai affiché essentiellement dans les services techniques soit au moins une dizaine de lieux. ”

SYLVIE - MILITANTE INTERCO AQUITAINE

“ Nous avons fait un affichage du tract sur les panneaux syndicaux du siège et nous avons adressé des affiches à nos adhérents pour affichage en agence. ”

MARIE-CLAIRE - DÉLÉGUÉE SYNDICALE BANQUES IDF

“ Grâce au module envoyé par Dominique (Marchal, NDLR) et suite à l’annulation de la journée du 7 février, j’ai organisé le 4 avril 2018, une journée de sensibilisation avec 15 militants volontaires des différentes sections d’Interco 10. ”

NATHALIE - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE INTERCO AUBE